



**LE COLLÈGE D'ALMA REQUIERT LES SERVICES  
D'UNE DIRECTRICE OU D'UN DIRECTEUR DES ÉTUDES**

HC-2017-2018-01

**Le Collège**

Le Collège d'Alma accueille plus de 1 300 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier et à la formation continue. Il offre des programmes préuniversitaires et techniques de même que différentes attestations d'études collégiales. Il propose également des services aux entreprises.

Le Collège d'Alma se préoccupe en priorité de la réussite de ses étudiantes et étudiants en maintenant une qualité d'enseignement et d'encadrement de très haut niveau. Il vise également à leur faire vivre une expérience étudiante enrichissante. Il contribue au développement économique, social, culturel et sportif de sa région. Le Collège se positionne dans le développement des approches collaboratives, créatives et de la culture numérique. De plus, il a à cœur la recherche, entre autres par son centre collégial de transfert de technologie.

Le Collège peut compter sur une équipe de 275 employées et employés engagés dans la réalisation de sa mission.

**La nature de l'emploi**

Sous l'autorité de la Direction générale, la directrice ou le directeur des études assume la responsabilité de l'application du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC). L'exercice de cet emploi comprend la gestion, l'évaluation, la révision et le développement de l'offre des programmes d'études, l'alternance travail-études, le développement international et interculturel, le centre autochtone de même que les services adaptés. La personne assume également la direction de l'organisation de l'enseignement, de l'encadrement et du cheminement des étudiantes et des étudiants, des ressources didactiques, dont la bibliothèque, ainsi que du développement des outils pédagogiques. Elle contribue à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la planification stratégique du Collège, notamment sur le plan de la réussite. Elle voit à la réalisation de pratiques pédagogiques innovantes. Elle exerce des fonctions de représentation externe aux niveaux local, régional et national afin de contribuer au rayonnement du Collège.

**Le profil de la personne recherchée**

La personne recherchée place la réussite de l'étudiante et de l'étudiant au premier plan de ses préoccupations par la qualité de l'enseignement et de la pédagogie. Elle exerce un leadership mobilisateur et d'ouverture tout en ayant un courage de gestion. Elle encourage la rigueur et l'innovation et sait saisir les opportunités de développement et d'optimisation. Orientée vers les résultats, elle se démarque par son autonomie, son sens de l'équité ainsi que sa capacité à travailler avec des équipes multidisciplinaires. Elle met en oeuvre ses projets dans un contexte de changement continu et en fonction des ressources disponibles. Au plan pédagogique, elle possède la capacité d'insuffler une vision de développement stratégique pour un cégep en région et d'amener le milieu à la partager. Elle contribue activement à créer, par une collaboration étroite et respectueuse, un milieu qui favorise la participation et l'engagement de tous les membres de la communauté collégiale. Elle est reconnue pour sa créativité, son côté humain et communique de manière constructive. Elle possède des habiletés de résolution de problèmes et de conflits dans le respect des individus et des groupes. Elle a de grandes compétences en analyse et en synthèse ainsi qu'une aptitude à faire émerger et à traduire en actions une vision et des objectifs. Elle connaît, utilise et favorise les nouvelles technologies de l'information et des communications.

**Les exigences**

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié.
- Avoir un minimum de huit années d'expérience dans le milieu de l'enseignement, dont quatre années de préférence à titre de cadre à la gestion pédagogique.
- Avoir une bonne connaissance du milieu collégial et de ses enjeux.
- Détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle est un atout, notamment en gestion ou en pédagogie.
- Posséder une excellente connaissance de la langue française parlée et écrite.
- Posséder une connaissance de la langue anglaise est un atout.

**Les conditions de travail**

La rémunération et les autres conditions sont régies selon le Règlement déterminant certaines conditions d'emploi des hors-cadre des collèges d'enseignement général et professionnel [www.cpn.gouv.qc.ca/cpnc/](http://www.cpn.gouv.qc.ca/cpnc/) et la Politique de gestion du personnel hors-cadre (échelle de traitement : classe 10).

**L'entrée en fonction**

Janvier 2018

**Si vous vous reconnaissez dans ce profil et répondez aux exigences, faites-nous parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre indiquant vos motivations à occuper ce poste, avant midi, le vendredi 3 novembre 2017**

**Par la poste :**

Madame Josée Ouellet  
Directrice générale  
Collège d'Alma  
675, boul. Auger Ouest  
Alma (Québec) G8B 2B7

**Par courrier électronique :**  
dg@colleagealma.ca

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettent leur candidature.  
Il est à noter que la réception des candidatures sera confirmée,  
mais seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.

Le Collège d'Alma applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.